

Arrondissement de Cambrai
Commune de Niergnies - 59432
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

N° 01/008

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
AS.1	CONSERVATION DES EAUX Servitude de protection des captages A E P	Captage de Niergnies D.U.P. du 08/08/1996 Modifié le 06/05/1999	Ars
II.d Utilisation de certaines ressources : communications			
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D.157: 01/10/1908	Conseil Général.
T.5	RELATIONS AERIENNES Servitude de dégagement	Aérodrome de CAMBRAI - NIERGNIES Arrêté Ministériel du 23/08/1973	Dgac Nord
T7	RELATIONS AERIENNES Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	EPINOY	Dgac Nord
II.e Utilisation de certaines ressources : télécommunications			
PT.3	TELECOMMUNICATIONS Servitude relative aux câbles du réseau national	Câble T.R.N.F 116 Artère LILLE - REIMS tronçon Cambrai - St Quentin	France Télécom
IV.a Salubrité			
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

**Pour les adresses des
gestionnaires, voir liste ci-jointe**